

DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LISIEUX

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LISIEUX

Procès-verbal de la 6e assemblée tenue le lundi 17 juin 2024, à 19 h au Centre de loisirs Jean-Guyon, 153 Av. des Sablonnières, Québec – moyenne salle

PRÉSENCES :

M. Jean-Philippe Allard Administrateur (2026)
M. Steve Bélanger Administrateur (2026)

M. Alain Beaudoin Administrateur coopté (2025)
M. Yanick Beaudoin Administrateur coopté (2025)

M^{me} Nancy Beaupré
M. Philippe Chiasson
M^{me} Alla Mitriashkina
Mme Marie-Claude Rousseau

Administrateur (2025)
Vice-Président (2025)
Trésorière (2025)
Administratrice (2026)

M. Denis Savard Président (2025)

M^{me} Elisa Verreault Administratrice (2026)

M. Jean-François Gosselin Conseiller municipal du district de Sainte-Thérèse-de-

Lisieux

ABSENCE:

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES:

M^{me} Camille Esther Garon Conseillère en consultations publiques, Service de

l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 5 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

6° ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le lundi 17 juin 2024, à 19h00 Centre des loisirs Jean-Guyon 153, avenue des Sablonnières, Québec, QC G1B 1B8

24-06-01	Ouverture de l'assemblée	
24-06-02	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	
24-06-03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée d'organisation du lundi 13 mai 2024	
24-06-04	Dossier du conseil de quartier	19 h 05
	 Suivi sur la requête du 311 Résolution de la piste cyclable sur Lauréat-Bélanger (réponse) Traverse piétonne rue Ste-Thérèse et parc Jean-Guyon Enjeux des différents conseils de quartier Résolution sécurité rue Sénégal Plan d'actions 2024-2025 	
24-06-05	Période réservée au conseiller municipal	19 h 45
24-06-06	Période de questions et de commentaires du public	20 h 00
24-06-07	Divers	20 h 20
24-01-08	Levée de l'assemblée	21 h 00

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions.

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Renseignements: Camille Esther Garon – conseillère en consultations publiques
418 641-6411, poste 1545 – camilleesther.garon@ville.quebec.qc.ca
Calendrier des rencontres, ordres du jour et procès-verbaux: https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintetheresedelisieux/index.aspx

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

M. Denis Savard souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil de quartier ainsi qu'à M. Jean-François Gosselin, à Mme Camille-Esther Garon et aux citoyens et citoyennes présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Denis Savard fait la lecture de l'ordre du jour. Sur la proposition de M. Alain Beaudoin, secondé par Mme Alla Mitriashkina, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée d'organisation du lundi 13 mai 2024

Aucune modification au procès-verbal du dernier conseil. Sur proposition de M. Jean-Philippe Allard, secondée par Mme Marie-Claude Rousseau il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 13 mai 2024.

4. Dossiers du Conseil de Quartier

Suivi sur la requête du 311.

M. Jean-Philippe Allard nous informe qu'il a reçu un accusé réception le 13 juin 2024. Il devrait recevoir une réponse au plus tard le 3 juillet 2024. Il fera les suivis, si nécessaire auprès du 311 durant la période estivale. <u>Dossier à suivre.</u>

- Résolution de la piste cyclable sur Lauréat-Bélanger (réponse de la Ville)
 Voir la réponse de la Ville de Québec pour cette résolution à l'Annexe 1
- Traverse piétonne rue Ste-Thérèse et parc Jean-Guyon

Une observation a été faite par l'un des administrateur. Il n'y a aucun accès pour les gens à mobilité réduite pour accéder au parc Jean-Guyon. Une demande de résolution est faite pour permettre aux gens d'y accéder.

Résolution 23-CA-11

Une observation a été faite en rapport avec l'accès de la traverse piétonne de la rue Ste-Thérèse par le parc Jean-Guyon.

CONSIDÉRANT qu'il y a un passage piétonnier qui traverse le parc Jean-Guyon;

CONSIDÉRANT qu'il est impossible pour les gens à mobilité réduite (fauteuil roulant, triporteur, etc.) d'y accéder;

CONSIDÉRANT qu'à l'intérieur du parc, il y a une bordure qui empêche les fauteuils roulants de passer;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec favorise l'accessibilité universelle;

SUR PROPOSITION de M. Denis Savard, secondé par M. Jean-Philippe Allard, IL EST RÉSOLU unanimement de demander à la Ville de Québec de réaménager l'accès au parc Jean-Guyon et permettre aux gens à mobilité réduite d'y avoir accès en toute sécurité.

• Enjeux des différents conseils de quartier

À la suite à la formation offerte aux administrateurs des conseils de quartier tenue le 4 juin dernier, les membres ayant assisté nous informent des enjeux des autres conseils. Conclusion : TOUS les conseils de quartier ont à cœur leur milieu, notamment la sécurité routière, la mobilité, le développement, la qualité de l'air, les infrastructures municipales (par exemple les piscines) et le volet communautaire.

Résolution sécurité rue Sénégal

Une des préoccupations majeures des administrateurs des conseils de quartier de la ville de Québec qui est ressortie de la formation offerte à ces derniers le 4 juin 2024 est celle de la sécurité routière, notamment aux abords des écoles et dans les quartiers résidentiels. Cette préoccupation n'échappe pas au conseil de quartier Sainte-Thérèse-de-Lisieux.

Résolution 23-CA-12

- CONSIDÉRANT que la rue du Sénégal constitue une rue de transit entre le boulevard Louis XIV et l'avenue Ste-Thérèse :
- CONSIDÉRANT que la circulation de transit a considérablement augmenté sur la rue du Sénégal;
- CONSIDÉRANT que l'achalandage augmente avec l'augmentation de la population au nord du quartier Sainte-Thérèse, notamment en matinée et en fin de journée ;
- CONSIDÉRANT les nombreuses interventions policières pour y faire respecter la limite de vitesse et les arrêts obligatoires;
- CONSIDÉRANT l'état de détérioration de la chaussée sur la rue du Sénégal associée au trafic élevé.
- SUR PROPOSITION de M. Yanick Beaudoin, secondé par M. Denis Savard, IL EST RÉSOLU unanimement de demander à la Ville de prendre les actions nécessaires pour une réfection de la chaussée et le respect de la signalisation.

Plan d'action 2024-2025

- Une rencontre préparatoire en septembre 2024 pour déterminer le plan d'action du CQ. M. Jean-Philippe Allard nous convoquera pour un Zoom. <u>Dossier à suivre.</u>
- Mme Camille-Esther se propose pour la rédaction et la mise en page du plan d'action.
- Une suggestion est faite par Mme Élisa Verreault pour qu'une lettre soit écrite et envoyer à différents organismes du quartier 5-1. Cette lettre servira à informer les différents acteurs de notre quartier.

5. Période réservée au conseiller municipal M. Jean-François Gosselin

- M. Gosselin nous informe qu'à la rencontre citoyenne du 27 mai dernier, le dossier concernant la rue de la Sablonnière vers l'est progresse. C'est un enjeu majeur pour notre quartier car ce sont des terrains qui appartiennent à la municipalité de Boischatel. Plusieurs facteurs sont en cause. Ce sera un dossier à surveiller de près. Dossier à suivre.
- M. Gosselin nous informe que le tournoi de golf du 8 juin s'est bien déroulé. Le montant des profits est à venir.
- M. Gosselin nous informe qu'il y a un questionnaire en ligne sur la sécurité routière sur le site de la Ville de Québec. Il nous invite à le compléter.

6. Période de questions et de commentaires du public

- Mme Nathalie Chabot, résidente de la rue Bertrand nous demande de prioriser les dossiers importants pour le quartier 5-1, notamment les zones scolaires. Elle nomme le débit de circulation dans ces zones et demande d'installer des corridors scolaires.
- Mme Daniella nous pose une question concernant le transport en commun. Est-ce que le transport en commun fait partie des enjeux du CQ? Notre président, M. Denis Savard lui répond que oui cela préoccupe le CQ mais que cela va prendre quelque chose de plus structurant ce qui reste à valider auprès de la Ville de Québec.

7. Divers

- M. Philippe Chiasson remercie la Ville de Québec pour le mémo de la participation citoyenne concernant la sécurité routière sur la rue Bessette.
- M. Chiasson nous informe que la visite du député du Bloc Québécois sera revalidée à l'automne même chose pour M. Simard au provincial.
- M. Denis Savard demande à Mme Camille-Esther Garon ce qu'est la formation de la carte interactive? Mme Garon nous informe qu'une carte interactive a été faite pour le quartier Chutes-Montmorency. Elle nous reviendra avec des informations plus précises en septembre. <u>Dossier à suivre.</u>

- Une demande est faite pour que nous puissions inviter une personne de l'urbanisme.
 Dossier à suivre.
- Pour la phase 2 du développement du secteur au nord de la rue Villonet, il faudra prévoir un plan de circulation.
- Il y a eu une consultation l'an dernier en lien avec un changement de la réglementation en ce qui concerne l'élargissement sur le Boul. Raymond.
- Mme Mitriashkina souligne l'importance de la vie sociale dans le quartier. Le CQ pourrait contribuer à l'organisation de certains évènements, comme la fête des voisins, la soirée de dance social sous le ciel ouvert.

8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 55. La prochaine séance aura lieu le lundi 16 septembre 2024.

Prendre note de l'endroit, c'est au

Centre de loisirs La Sablière, 156 Rue Bertrand, Québec, QC G1B 1H7

Denis Savard	Nancy Beaupré
Président	Secrétaire

ANNEXE 1

Aux administrateurs du conseil de quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux,

Bonjour,

Voici la réponse du Service de la planification, de l'aménagement et de l'environnement ainsi que le Service du transport et mobilité intelligente pour la **résolution 24-CA-05**.

« Bonjour,

Nous avons bien reçu vos commentaires concernant l'ajout d'un lien sécurisé pour les cyclistes sur la section de la rue Lauréat-Bélanger, entre le boulevard Louis-XIV et l'avenue Sainte-Thérèse.

Malheureusement, l'ajout d'un lien cyclable sur la rue Lauréat-Bélanger ne fait pas partie des 200 projets prioritaires de la Ville pour le développement du réseau cyclable. Cette hiérarchisation vise à prioriser les projets dans le cadre de la mise en œuvre de la Vision de la mobilité active. Cependant, un trottoir sera ajouté pour sécuriser les déplacements piétonniers sur le tronçon. En réduisant la largeur de la chaussée, cela contribuera à diminuer les vitesses pratiquées par les automobilistes au bénéfice des cyclistes à cet endroit.

Il est important de souligner que, malgré l'ajout du trottoir, la largeur résiduelle de la chaussée sera de 9 mètres, ce qui ne permet pas d'intégrer des bandes cyclables sécurisées en respectant nos standards minimums.

Merci beaucoup pour l'intérêt que vous portez à la mobilité active à Québec.

Pour plus d'information sur nos actions, nous vous invitons à consulter le lien suivant sur la Vision de la mobilité active (2023) (quebec.qc.ca)

Merci et bonne journée! »

Au plaisir de vous rencontrer lundi prochain. Je vous remercie pour votre engagement.

Veuillez agréer mes meilleures salutations,